

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date d'émission: 2017-08-31 Date de révision: 2025-07-03 Remplace la fiche: 2020-06-24 Version: 3.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : DCA-4 Liquid
Code du produit : DCA60L, DCA60LX, DCA65L, DCA65LX, DCA70L, DCA70LX, DCA75L, DCA80L

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Additif liquide refroidissant supplémentaire

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant

Fleetguard
1200 Fleetguard Road
Cookeville, TN, 38506
USA
T 1-800-22-FILTER (1-800-223-4583)

Distributeur

Fleetguard
Canadian Distributor
11751 181 St.
Edmonton, AB, T5S 2K5
Canada
T 1-780-455-2151

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec 1-800-424-9300 (Dans la zone continentale des États-Unis.)
Chemtrec 703-527-3887 (À l'extérieur des États-Unis.)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Cancérogénicité, Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence (GHS) :

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
Gants de protection obligatoires
En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical o consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical o consulter un médecin.
Garder sous clef.
Éliminer le un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%Poids
Nitrite de sodium	Nitrite de sodium nitrite de sodium / Nitrite de sodium	n° CAS: 7632-00-0	1 - 5
Adipate de dipotassium	Adipate de dipotassium Potassium adipate / Hexanedioic acid, dipotassium salt / Hexanedioic acid, potassium salt (1:2)	n° CAS: 19147-16-1	1 - 5
4(or 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	4(or 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium Benzotriazole (1H), methyl, sodium salt / 1H-Benzotriazole, 4(or 5)-methyl-, sodium salt / Methyl-1H-benzotriazole, sodium salt / Sodium 4(or 5)-methyl-1H-benzotriazolide / Sodium 4-(or 5)-methyl-benzotriazole / 1H-Benzotriazole, 6(or 7)-methyl-, sodium salt (1:1) / Sodium tolyltriazole / Tolyltriazole sodium / sodium tolyltriazole	n° CAS: 64665-57-2	1 - 5

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%Poids
Molybdate de disodium	Molybdate de disodium Molybdate (VI) de sodium	n° CAS: 7631-95-0	0,1 - 1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie.
Symptômes chroniques	: Peut provoquer une atteinte des reins. Anémie. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Utilisez les agent extincteurs chimiques avec prudence. Certains agents extincteurs chimiques peuvent réagir avec cette matière.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. oxydes de sodium. Oxygène. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre.
Danger d'explosion	: La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Écarter toute source d'ignition. Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.
-------------------	--

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
---	---

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédés de nettoyage	: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus dangereux. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage	: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Utilisations finales spécifiques	: Pas disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Couleur	: Jaune
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10,4 – 10,9
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C/ 68 °F	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,138 – 1,168
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

Nitrite de sodium

Point d'ébullition	320 °C (with decomposition)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

4(ou 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	
Pression de la vapeur	(>0 - <0.069 Pa - at 30 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Oxydants puissants. Agents réducteurs. Composés halogénés. Alcools. Aldéhydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. oxydes de sodium. Oxygène. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
DL50 orale rat	85 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
CL50 inhalation rat	5,5 mg/l/4h
Molybdate de disodium (7631-95-0)	
DL50 orale rat	4000 mg/kg (Source: NZ_CCID)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 5,84 mg/l/4h

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

4(ou 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium (64665-57-2)	
DL50 orale rat	1980 mg/kg (Source: EPA_HP)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Source: EPA_HP)
Adipate dipotassique (19147-16-1)	
DL50 orale rat	5560 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), 95% CL: 4650 - 6770
DL50 orale	5560 mg/kg de poids corporel Animal: , Remarks on results: other., 95% CL: 4650 - 6770
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: 10,4 – 10,9
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 10,4 – 10,9
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Nitrite de sodium (7632-00-0)	
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	220 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	165 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female
Molybdate de disodium (7631-95-0)	
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,1 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)
4(ou 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium (64665-57-2)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 150 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
Adipate dipotassique (19147-16-1)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel Animal: rat
Danger par aspiration	: Non classé
DCA-4 Liquid	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Viscosité, cinématique	Viscosité, cinématique
Molybdate de disodium (7631-95-0)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

4(ou 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium (64665-57-2)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Adipate dipotassique (19147-16-1)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie.
Symptômes chroniques	: Peut provoquer une atteinte des reins. Anémie. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangerosité pour l'environnement aquatique inconnue (GHS US)	: contient 0,27 % de composants ayant un facteur inconnu de dangerosité pour l'environnement aquatique
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
CL50 - Poisson [1]	0,19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	15,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CL50 - Poisson [2]	0,092 – 0,13 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through] Source: EPA)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)

4(ou 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium (64665-57-2)	
CL50 - Poisson [1]	180 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	15,8 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:Daphnia galeata
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	15,8 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:
CL50 - Poisson [2]	55 mg/l Test organisms (species): Cyprinodon variegatus
CE50 - Crustacés [2]	8,58 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:Daphnia galeata
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	8,58 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:
LOEC (chronique)	37,6 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	18,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Adipate dipotassique (19147-16-1)	
CE50 72h - Algues [1]	59 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	18 mg/l Test organisms (species):

12.2. Persistance et dégradabilité

DCA-4 Liquid	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Molybdate de disodium (7631-95-0)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
4(ou 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium (64665-57-2)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Adipate dipotassique (19147-16-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

DCA-4 Liquid	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-3,7 (at 25 °C)
4(ou 5)-Méthyl-1H-benzotriazolide de sodium (64665-57-2)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	(1.083 - <=1.091 - at 25 °C (at pH >5-<6)
Adipate dipotassique (19147-16-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-4,2 (at 20 °C (at pH 7)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Gaz à effet de serre fluorés	: Non
Autres informations	: Aucun autre effet connu.

SECTION 13 Données sur l'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	: Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires	: Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus dangereux.

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT)	: Non réglementé
N° ONU (TDG)	: UN3082
N° ONU (IMDG)	: 3082
N° ONU (IATA)	: 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Non réglementé
Désignation officielle pour le transport (TMD)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Nitrite de sodium)
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SODIUM NITRITE)
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SODIUM NITRITE)

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non réglementé

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 9
Étiquettes de danger (TMD) : 9



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9
Étiquettes de danger (IMDG) : 9



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9
Étiquettes de danger (IATA) : 9



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (TDG)	: III
Groupe d'emballage (IMDG)	: III
Groupe d'emballage (IATA)	: III

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

DOT

Non réglementé

TMD

N° ONU (TDG) :

UN3082

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)

: 16 - (1) L'appellation technique d'au moins une des matières les plus dangereuses qui contribuent le plus au danger ou aux dangers des marchandises dangereuses doit figurer, entre parenthèses, sur le document d'expédition et suivre l'appellation réglementaire conformément à la division 3.5(1)c)(ii)(A). L'appellation technique doit également figurer, entre parenthèses, sur un petit contenant ou sur une étiquette volante, à la suite de l'appellation réglementaire conformément aux paragraphes 4.11(2) et (3).
(2) Malgré le paragraphe (1), il n'est pas nécessaire que l'appellation technique des marchandises dangereuses ci-après figure sur un document d'expédition ou sur un petit contenant si les lois du Canada sur le transport intérieur ou une convention internationale sur le transport international interdisent la divulgation de cette appellation technique :
a) UN1544, ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. ou SELS D'ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A.;
b) UN1851, MÉDICAMENT LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A.;
c) UN3140, ALCALOÏDES LIQUIDES, N.S.A. ou SELS D'ALCALOÏDES LIQUIDES, N.S.A.;
d) UN3248, MÉDICAMENT LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.;
e) UN3249, MÉDICAMENT SOLIDE TOXIQUE, N.S.A.
(3) Malgré le paragraphe (1), il n'est pas nécessaire que l'appellation technique des marchandises dangereuses ci-après figure sur un petit contenant :
a) UN2814, MATIÈRE INFECTIEUSE POUR L'HOMME;
b) UN2900, MATIÈRE INFECTIEUSE POUR LES ANIMAUX, 99 - (1) Les mélanges de matières solides qui ne sont pas des marchandises dangereuses et de liquides ou solides qui sont UN3077, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. ou UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. peuvent être présentés au transport, manutentionnés ou transportés sous UN3077, à condition qu'aucun liquide ne soit visible ni au moment du chargement des marchandises dangereuses dans un contenant ni durant le transport.
(2) Le présent règlement, sauf les parties 1 et 2, ne s'applique pas à la présentation au transport, à la manutention ou au transport, à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire, de moins de 450 kg de UN3077, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. ou de moins de 450 L de UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Les marchandises dangereuses doivent être placées dans un ou plusieurs petits contenants qui sont conçus, construits, remplis, obturés, arrimés et entretenus de façon à empêcher, dans des conditions normales de transport, y compris la manutention, tout rejet des marchandises dangereuses qui pourrait présenter un danger pour la sécurité publique.

Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 5 L

Quantités exemptées (TDG) : E1

IMDG

Aucune donnée disponible

DCA-4 Liquid

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

IATA

Aucune donnée disponible

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales


Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus), sauf pour:

Phosphonate de sodium et de (3-(trihydroxysilyl)propyl)méthyle	n° CAS 84962-98-1
Acide phosphorique, méthyle, monométhyl ester, sel monosodique	n° CAS 73750-69-3
Adipate dipotassique	n° CAS 19147-16-1
Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:	
Acide phosphorique, méthyle, monométhyl ester, sel monosodique	n° CAS 73750-69-3
Adipate dipotassique	n° CAS 19147-16-1

15.2. Règlements internationaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Règlement national

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à Méthanol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16 Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date de révision : 2025-07-03
Date d'émission : 2017-08-31
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Préparé pour : ~~Freight~~ Filtrations

Indications de changement:

Mise à jour de la FDS. Composition/information sur les ingrédients.

SDS HazCom 2024 - WHMIS 2022 (Nexreg) 2025

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.